

# GUIDE AUX PARENTS ET GYMNASTES



## SECTEUR GYMNASTIQUE COMPÉTITIVE Saison 2023-2024

Chers parents et gymnastes,

La nouvelle année gymnique approche à grands pas. Vous trouverez ci-joint les informations concernant le groupe et l'horaire d'entraînement prévu pour l'année, la date du début des cours, les modalités de paiement ainsi que les différentes règles et procédures du centre. Il est important de bien prendre connaissance de la totalité du document. La confirmation de l'inscription à l'année gymnique doit être envoyée à Noémie à l'adresse courriel [competitif@ionyx.ca](mailto:competitif@ionyx.ca) avant le **5 septembre**.

Nous vous prions de conserver ce document afin de le consulter au besoin durant l'année gymnique. Il sera également disponible sur notre site internet.

[Les rêves commencent ici](#)

Merci de votre collaboration.

L'équipe du centre IONYX



## PHILOSOPHIE DU CLUB

Transmettre la passion de la gymnastique en offrant un environnement d'apprentissage qui respecte le rythme, les forces et la nature de chaque gymnaste. Nous souhaitons développer le plein potentiel de chaque athlète et atteindre une qualité de gymnastique exceptionnelle.

**Nos valeurs sont :** Le plaisir, le respect, l'accomplissement, l'esprit d'équipe et l'excellence.

## 1. CALENDRIER DES ÉVALUATIONS ET DES COMPÉTITIONS, SAISON 2023-2024

### Défi 1-2, R2-3

- 1) 1<sup>ère</sup> évaluation: 8-9-10 décembre 2023, Dynamix (Varenes)
- 2) 2<sup>ème</sup> évaluation: 9-10-11 février 2024, Gym-Richelieu (St-Hubert)
- 3) 3<sup>ème</sup> évaluation: 22-23-24 mars 2024, Équilibrix (Ste-Catherine)

### Défi 3 à 6 :

- 1) 1<sup>ère</sup> évaluation : 10-12 novembre 2023 (lieu à déterminer)
- 2) 2<sup>ème</sup> évaluation : 9-10-11 février 2024, Laval Excellence (Laval)
- 3) 2<sup>ème</sup> évaluation : 10-11-12 mai 2024 (lieu à déterminer)

### R4-5-6 :

- 1) 1<sup>ère</sup> compétition : 8-9-10 décembre 2023, Dynamix (Varenes)
- 2) 2<sup>ème</sup> compétition : 9-10-11 février 2024, Gym-Richelieu (St-Hubert)
- 3) 3<sup>ème</sup> compétition : 22-23-24 mars 2024, Équilibrix (Ste-Catherine)
- 4) Challenge des Régions : 3-4-5 mai 2024, Zénith (St-Jérôme)

### N4-5-6: (l'an passé nous étions District 2 \*sujet à changement à chaque année)

#### DISTRICT 2

- 1) 1<sup>ère</sup> sélection : 1<sup>er</sup>-2-3 décembre 2023, (lieu à déterminer)
- 2) 2<sup>ème</sup> sélection : 23-24-25 février 2024, Bois-Francs (Victoriaville)
- 3) Gymnix International : 6-7-8-9-10 mars 2024, Gymnix (Montréal)
- 4) Qualification : 12-13-14 avril 2024, Drummondgym (Drummondville)
- 5) Coupe Provinciale : 24-25-26 mai 2024, Hironnelles (Granby)

#### DISTRICT 1

- 1) 1<sup>ère</sup> sélection : 15-16-17 décembre 2023, Gymnacentre (Montréal)
- 2) 2<sup>ème</sup> sélection : 16-17-18 février 2024, Gymnika (Repentigny)
- 3) Gymnix International : 6-7-8-9-10 mars 2024, Gymnix (Montréal)
- 4) Qualification : 12-13-14 avril 2024, Drummondgym (Drummondville)
- 5) Coupe Provinciale : 24-25-26 mai 2024, Hironnelles (Granby)



## N7-8: (l'an passé nous étions District 2 \*sujet à changement à chaque année) DISTRICT 2

- 1) 1<sup>ère</sup> sélection : 12-13-14 janvier 2024 ou 19-20 janvier 2024 (lieu à déterminer)
- 2) Sélection des Jeux du Québec : date et lieu à déterminer
- 3) Jeux du Québec : 1<sup>er</sup>-2-3-4 mars 2024, Shergym (Sherbrooke)
- 4) Gymnix International : 6-7-8-9-10 mars 2024, Gymnix (Montréal)
- 5) 2<sup>e</sup> sélection : 22-23-24 mars 2024, Dymagym (Magog)
- 6) Championnat Québécois : 26-27-28 avril 2024, Campiagile (Valleyfield)
- 7) Championnat de l'Est : 9-10-11-12 mai 2024, Terre-Neuve

## DISTRICT 1

- 1) 1<sup>ère</sup> sélection : 12-13-14 janvier 2024 ou 19-20 janvier 2024 (lieu à déterminer)
- 2) Sélection des Jeux du Québec : date et lieu à déterminer
- 3) Jeux du Québec : 1<sup>er</sup>-2-3-4 mars 2024, Shergym (Sherbrooke)
- 4) Gymnix International : 6-7-8-9-10 mars 2024, Gymnix (Montréal)
- 5) 2<sup>ème</sup> sélection : 15-16-17 mars 2024, Wimgym (Kirkland)
- 6) Championnat Québécois : 26-27-28 avril 2024, Campiagile (Valleyfield)
- 7) Championnat de l'Est : 9-10-11-12 mai 2024, Terre-Neuve

## 2. COÛT D'UNE ÉVALUATION OU D'UNE COMPÉTITION

- o **R2 à R6:** 84\$
- o **Défi 1 à 6 :** 80\$
- o **Compétition de sélection N4 à 8:** 157.50\$
- o **Qualification, Coupe provinciale ou Championnats québécois :** 165\$
- o **Challenge des régions :** 113,50\$
- o **Championnats de l'est :** 192.50\$

## 3. INSCRIPTIONS AUX ÉVALUATION ET AUX COMPÉTITIONS

- o La date d'inscription à chaque évaluation ou compétition vous sera envoyée par courriel quelques semaines avant l'événement. Si votre enfant ne peut pas participer à l'une des évaluations ou à une des compétitions prévues, il vous revient de nous aviser avant la date fixée par le centre.
- o Toute gymnaste est automatiquement inscrite à chacune des évaluations et compétitions prévues durant l'année si aucun courriel n'est envoyé pour annuler son inscription.
- o L'horaire définitif de l'évaluation ou de la compétition, la journée et l'endroit etc. vous sont généralement transmis *seulement une semaine avant l'évaluation/ la compétition.*



- o Le montant de chacune des évaluations et des compétitions de sélection, de qualification ou de finalité vous sera facturée via votre compte Sport-Plus lors de l'inscription
- o Puisque les évaluations et les compétitions ont lieu la fin de semaine, l'entraînement du samedi ou du dimanche est annulé et l'entraînement du vendredi peut être soit annulé ou écourté selon les directives de l'entraîneur.
- o Les gymnastes se doivent de participer à toutes les évaluations et compétitions prévues au calendrier du centre à moins d'avis contraire de l'entraîneur ou d'une blessure. Une gymnaste ne peut s'inscrire à une compétition à laquelle le club n'est pas inscrit.

#### 4. ÉVALUATIONS INTERNES

- o Quatre évaluations internes seront faites durant l'année pour voir la progression des gymnastes en cours d'année.
- o Au terme de chaque année gymnique, le centre fera une évaluation interne de fin d'été afin d'évaluer chaque gymnaste pour déterminer la composition de l'équipe de compétition de l'année suivante. **La participation d'une gymnaste à l'équipe de compétition est conditionnelle à cette évaluation et n'est pas reconduite de façon automatique.**
- o Une gymnaste peut se voir retirer de l'équipe de compétition à tout moment pour des raisons comportementales.

#### 5. INFORMATIONS IMPORTANTES POUR LES ENTRAÎNEMENTS EN GYMNASSE

##### Présence aux cours

La présence et la ponctualité aux cours sont importantes. En cas d'absence ou retard, **aviser d'avance** directement l'entraîneur. L'entraînement de compétition demande des compromis et les absences peuvent avoir une incidence sur les performances en compétition et la forme physique.

##### Maillots et cuissards

Les filles peuvent porter un maillot au choix (ventre couvert) aux entraînements. Le cuissard est accepté. **Le maillot de compétition est strictement réservé à la compétition** et ne doit pas être porté en entraînement afin de préserver son éclat (laver à la main au savon doux).

##### Gourde et collation

Les gymnastes doivent apporter une **gourde bien identifiée**. Les gymnastes peuvent manger une collation santé durant le cours, si le cours est de 3 heures et plus. Aucune nourriture ou boisson ne sont tolérées dans le gymnase.

##### Gants de barres



Les gymnastes peuvent utiliser des gants de barres et sont responsables de ne pas les perdre et de les rapporter à tous les cours. **Il est important d'identifier sa paire de gants.** En vente à la boutique IONYX.

### **Cheveux, gomme et bijoux**

Les cheveux doivent être bien attachés **en chignon dès l'arrivée**. La coiffure doit rester en place durant tout l'entraînement. Les gymnastes doivent avoir avec elles des élastiques ainsi que des barrettes supplémentaires. Aucune gomme et bijoux ne sont tolérés à l'entraînement.

### **Hygiène de vie**

Les gymnastes font partie d'un groupe compétitif, qui exige une discipline et une hygiène de vie. Il est primordial que les athlètes **mangent, s'hydratent** et aient de bonne nuit de **sommeil**.

### **Méthode disciplinaire**

Un avertissement (verbal) est donné à la gymnaste qui ne respecte pas les règles et/ou qui se comporte de façon inappropriée, elle est ensuite mise en retrait quelques minutes. Le parent est informé de la situation et sa collaboration est sollicitée afin de régler le problème. En cas de récurrence, la gymnaste reçoit un avis disciplinaire écrit, elle pourrait être redirigée vers un groupe récréatif ou être expulsée dans les cas extrêmes. L'éthique est requise et aucune intimidation ne sera tolérée.

### **Verrue, pédiculose (poux)**

En cas de verrue plantaire, vous assurez que la région contaminée soit traitée et que l'enfant porte un bas ou un diachylon pour éviter la contagion. En cas de pédiculose (poux), d'état fébrile ou contagieux, nous aviser rapidement et faire les traitements appropriés avant le retour en gymnase.

## **6. MAILLOTS ET SURVÊTEMENTS**

### **Le maillot d'évaluation et de compétition du centre est obligatoire**

**\*\* le même que l'an passé \*\***

- o **Défi 1-2-3 et R2 à R6** : le maillot de gymnastique à manches courtes est obligatoire. (100\$)
- o **Défi 4 à 6 et N4 à 8** : le maillot de gymnastique à manches longues est obligatoire. (195\$)

**Maillots de compétition neufs** : Si vous n'avez pas déjà commandé le maillot de compétition de votre enfant à la rencontre de parents du 31 août, vous avez jusqu'au 24 septembre pour passer votre commande pour un nouveau maillot de compétition en communiquant avec nous à [info@ionyx.ca](mailto:info@ionyx.ca).



**Maillots de compétition usagés :** Si vous désirez vendre le maillot de compétition usagé de votre enfant, svp le mettre dans un grand sac Ziploc identifié au nom de votre enfant et remettez le sac à son entraîneur. Vous avez jusqu'au 3 octobre pour nous apporter votre maillot. Nous vous communiquerons la date de la vente de maillots usagés par courriel - la vente sera sur base premier arrivé - premier servi. Le prix de vente des maillots usagés sera à 50% du prix neuf (50\$ pour le maillot sans manches et 97.50\$ pour le maillot à manches longues).

**Le survêtement du club est obligatoire:**

- o Le survêtement sera composé de la veste Hoodies bleue (60\$) portée avec un legging noir

## 7. BOUTIQUE DU CENTRE IONYX

La boutique du centre est une initiative d'autofinancement et vend des maillots d'entraînement, des hoodies, des gants de barres, des poignets, des t-shirts, des cuissards, des sacs de sport etc. à des prix très abordables. L'horaire de la boutique pour la saison 2022-2023 vous sera communiqué sous peu.

La boutique accepte les dons de maillots usagés et peut aussi occasionnellement acheter des maillots usagés (10\$) en bon état afin de les revendre.

## 8. ENTRAÎNEMENT D'ÉTÉ

- o Pour les niveaux **Défi 1-2, R2 à R6** nous conseillons un minimum de 3 semaines à 15h d'entraînement durant la période d'été pour toute gymnaste de l'équipe de compétition qui désire poursuivre en compétition l'année suivante.
- o Pour les niveaux **Défi 3 à 6, N4 à N9** nous conseillons un minimum de 5 semaines à 20h d'entraînement durant la période d'été pour toute gymnaste de l'équipe de compétition qui désire poursuivre en compétition l'année suivante.
- o Le choix des semaines d'entraînement vous revient. Il est conseillé de consulter l'entraîneur de votre enfant pour le choix des dates.
- o Soyez à l'affût de la procédure d'inscription en ligne qui vous sera communiquée au cours de l'hiver pour les modalités d'inscription aux camps d'été.
- o Le montant de la partie gymnastique est inclus dans votre facture annuelle, si vous désirez ajouter la partie animation ou le service de garde, un frais additionnel vous sera facturé pour ces services.

## 9. ROUTINES

**Pour les groupes R4-R5-R6 :** nous vous communiquerons en début d'année la nouvelle procédure pour les routines partagées.

**Pour les groupes N4 à N9** nous offrons des **CHORÉGRAPHIES PERSONNALISÉES**



Le tarif pour les groupes **N4 à N6** est de 190\$. Ce tarif représente 7 à 8 heures de travail et inclut : la recherche et le montage d'une musique innovante (une copie de la musique sera remise à la gymnaste à la fin de la création), la création sur mesure d'une routine à l'image de la gymnaste, les déplacements de la chorégraphe, l'apprentissage chorégraphique en cours privé ou semi-privé (3 séances minimum)

Pour les groupes **N7-N8** le montant de la chorégraphie est de 240\$. Ce tarif représente 8 à 9 heures de travail et inclut : la recherche et le montage d'une musique innovante (une copie de la musique sera remise à la gymnaste à la fin de la création), la création sur mesure d'une routine à l'image de la gymnaste, les déplacements de la chorégraphe, l'apprentissage chorégraphique en cours privé ou semi-privé (3 séances minimum).

#### *MODE DE PAIEMENT*

Le paiement de la chorégraphie se fait par chèque, comptant ou par virement directement à la chorégraphe.

## 10. CALENDRIER

La session d'automne 2023 débute le lundi 11 septembre 2023 et se termine le vendredi 22 décembre 2023.

La session d'hiver/printemps 2024 débute le mercredi 03 janvier 2024 et se termine le dimanche 9 juin 2024.

À l'agenda:

- 20 octobre : Gymblitz
- 22 décembre : Activité de Noël
- 6 et 7 juin : Générale du spectacle
- 8 et 9 juin : Spectacle annuel

**\*\* ATTENTION! Veuillez noter les journées de congés suivantes :**

- **Automne** : lundi 9 octobre, samedi 28 octobre, dimanche 29 octobre, mardi 31 octobre (sauf Sport-Études), samedi 23 décembre, dimanche 24 décembre, lundi 25 décembre, du mardi 26 décembre au mardi 2 janvier inclusivement
- **Hiver** : samedi 2 mars, dimanche 3 mars, vendredi 29 mars, dimanche 30 mars, lundi 20 mai, mercredi 5 juin
- Du lundi 4 mars au dimanche 10 mars, les entraînements ont lieu selon l'horaire régulier. Pour les groupes de jour il se pourrait qu'un horaire aménagé vous soit communiqué.
- Selon la catégorie de votre enfant, vous pourrez sélectionner 3 ou 5 semaines d'entraînement (du lundi au vendredi), durant le camp d'été, entre le mardi 24 juin et le vendredi 23 août. Ces semaines d'entraînement sont incluses dans le tarif (supplément pour animation et service de garde).



Vous pouvez consulter et imprimer les calendriers en [Annexe 1](#)

## 11. PLAN ANNUEL

Dans l'optique de voir votre fille se développer et progresser dans sa gymnastique, il est primordial que cette dernière s'entraîne régulièrement et ce, toute l'année durant. Les acquis se perdent rapidement et c'est pourquoi nous insistons sur l'importance de persévérer dans les efforts, même lors de la période estivale. Nous avons instauré un plan annuel qui inclut :

- ★ les cours pour la saison automne-hiver 2023-2024
- ★ le frais d'affiliation à la Fédération de Gymnastique du Québec
- ★ les 3 semaines de camp d'été pour les groupes Défi 1-2 et R2 à R6 OU
- ★ les 5 semaines de camp d'été pour les groupes Défi 3 à 6 et N4 à N9 (supplément pour animation et service de garde)
- ★ les frais administratifs.

Le plan annuel est obligatoire, c'est-à-dire que les éléments ci-dessus listés sont indissociables. Pour connaître le détail tarifaire, veuillez-vous référer à l'[Annexe](#)

## 12. INSCRIPTION

La confirmation de l'inscription à l'année gymnique doit être envoyée à Noémie à l'adresse courriel [competitif@ionyx.ca](mailto:competitif@ionyx.ca) avant le **5 septembre**.

## 13. CONDITIONS DE PAIEMENT DU PLAN ANNUEL

N.B. Le solde des sessions antérieures doit être acquitté avant le 11 septembre 2023  
La gymnaste peut se faire interdire l'accès au gymnase si le solde complet n'est pas acquitté.

Vous avez 2 options possibles pour payer votre facture annuelle:

- 1) Option 1 : un seul versement. Le paiement doit être effectué au plus tard le 11 septembre 2023.
- 2) Option 2 : 12 versements égaux payables le 1er de chaque mois entre septembre 2023 et août 2024.

## 17. RABAIS FAMILLE





Si vous avez 2 enfants ou plus inscrits (frère ou soeur) en gymnastique/trampoline au compétitif, vous avez droit à un rabais de 10% sur les frais annuels d'inscription sur le 2e enfant et les suivants.

Le rabais s'applique sur le frais d'inscription le moins élevé.

**N.B.** Un seul rabais est applicable par enfant.

#### 14. MODES DE PAIEMENT ACCEPTÉS

N.B. Les entraîneurs ne sont en aucun cas autorisés à prendre votre paiement.

\*\* Le taux d'intérêt qui s'applique aux paiements en retard est de 15% annuel

**En argent comptant** : veuillez déposer l'argent dans une enveloppe et inscrire dessus le nom de votre enfant, ainsi que son groupe. L'enveloppe doit être déposée dans la boîte verrouillée prévue à cet effet à l'accueil, ou remise au personnel administratif.

**Par chèque** : veuillez indiquer le nom de votre enfant, ainsi que son groupe. Assurez-vous que vos chèques sont bien datés et signés. Les chèques doivent être déposés dans la boîte verrouillée prévue à cet effet, ou remis au personnel administratif.

**Pour tout chèque sans provision, des frais de 25\$ seront exigés.**

**Par virement bancaire** : le virement doit être fait à [info@ionyx.ca](mailto:info@ionyx.ca). La question doit être : [Prénom + Nom de votre enfant]. La réponse doit être : **inscription**.

**Par carte de débit** : en personne, durant les heures d'ouverture du bureau.

**Par carte de crédit** : en ligne via votre compte Sport-Plus, en personne durant les heures d'ouverture du bureau ou par téléphone au 450-447-1344.

#### 15. POLITIQUE DE REMBOURSEMENT

- o Les heures de cours manquées par les gymnastes **ne seront ni remboursées ni reprises dans une autre plage horaire.**
- o Les cours qui auront été annulés par le centre (en raison de l'absence de l'entraîneur) seront repris dans une autre plage horaire définie par l'entraîneur.
- o Les cours annulés en raison des conditions météorologiques et des journées fériées ne seront pas repris.
- o Les cours qui auront été annulés par le centre, mais non repris seront remboursés (sauf les journées fériées).
- o Dans le cas d'une blessure qui nécessite une absence complète et qui est motivée par un papier du médecin, le centre remboursera le(s) cours manqué(s) à partir du moment de la blessure et jusqu'au retour à l'entraînement, en excluant les frais d'affiliation à la Fédération de Gymnastique et les frais de transport si applicable.

#### 16. ANNULATION ET REMBOURSEMENT



Il est possible d'annuler une inscription. Toutefois, soyez avisés des points suivants :

- o Les frais du cours seront remboursés sur réception d'un avis écrit et à la date de la réception de l'avis écrit (si aucune autre date d'arrêt n'est spécifiée dans l'avis écrit). Veuillez communiquer rapidement à [info@ionyx.ca](mailto:info@ionyx.ca) en mentionnant le nom complet de votre enfant et le cours dans lequel il était inscrit.
- o Le calcul se fera au prorata du nombre de cours restant moins 10% du montant des cours restants ou 50\$ (le plus petit montant des deux) pour couvrir les frais d'administration.
- o Notez que les frais d'affiliation, de non-résidents, d'inscription à une évaluation (sans billet médical) et l'achat de matériel ne sont pas remboursables.
- o Si l'annulation est dûe à des raisons médicales, les frais de cours pourront être remboursés sur réception de l'original du certificat médical et le calcul se fera selon les mêmes règles qu'établies ci-haut.
- o Aucun remboursement ni reprise dans une autre activité lors d'absence, en cas de maladie

## 17. TRANSPORT (CONCERNE LES GROUPES SPORT-ÉTUDES SEULEMENT)

Les athlètes de Sport-Études seront voyagés par la compagnie Transport Tag, de l'école de Mortagne au gymnase situé au 2395 Chemin Chambly, Carignan. Le transport est déterminé selon le calendrier scolaire, pour la période du 31 août 2023 au 7 juin 2024. Il n'y a pas de transport durant la période d'examen. Aucun remboursement en cas d'absence de l'élève ou de récupération à l'école. Vous devez **aviser par courriel** à [competitif@ionyx.ca](mailto:competitif@ionyx.ca) pour toute absence le matin même avant 10 heures.

## 18. REÇU FISCAL

Votre reçu d'inscription sert de pièce justificative pour obtenir votre crédit d'impôt pour activités des enfants.

Pour plus d'informations sur ce crédit d'impôt :

<https://www.revenuquebec.ca/fr/citoyens/credits-dimpot/credit-dimpot-pour-activites-des-enfants/>

Concernant le relevé 24 - frais de garde d'enfants, veuillez remplir les informations sur Sport-Plus dans la section Mon dossier - Reçus d'impôts / dons.

Pour plus d'informations sur ce crédit d'impôt :

<https://www.revenuquebec.ca/fr/citoyens/credits-dimpot/credit-dimpot-pour-frais-de-garde-denfants/>

## 19. BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

Nous recherchons des gens pour faire partie du formidable comité responsable des événements d'autofinancement du club, communiquez avec nous par courriel si vous souhaitez vous impliquer.

## 20. NOUS JOINDRE



Pour toutes questions, informations, souligner une absence ou encore communiquer une information à l'entraîneur de votre fille ou à la coordonnatrice de secteur Noémie Paré, vous pouvez écrire un **courriel** à [competitif@ionyx.ca](mailto:competitif@ionyx.ca) ou à [info@ionyx.ca](mailto:info@ionyx.ca) ou par **téléphone** : 450-447-1344. Un retour d'appel ou de courriel sera fait dans les plus brefs délais.

Consultez notre **site web** au [www.ionyx.ca](http://www.ionyx.ca) ; nos pages **facebook** ou **instagram** pour vous tenir informés.

Nous vous souhaitons une belle année gymnique



## ANNEXE 1



## Session automne 2023

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
CONGÉ	CONGÉ	CONGÉ	Reprise sport-étude	1-sept.	2-sept.	3-sept.
4-sept.	5-sept.	6-sept.	7-sept.	8-sept.	9-sept.	10-sept. *
11-sept.	12-sept.	13-sept.	14-sept.	15-sept.	16-sept.	17-sept.
18-sept.	19-sept.	20-sept.	21-sept.	22-sept.	23-sept.	24-sept.
25-sept.	26-sept.	27-sept.	28-sept.	29-sept.	30-sept.	1-oct.
2-oct.	3-oct.	4-oct.	5-oct.	6-oct.	7-oct.	8-oct.
CONGÉ	10-oct.	11-oct.	12-oct.	13-oct.	14-oct.	15-oct.
16-oct.	17-oct.	18-oct.	19-oct.	Gymlitz**	21-oct.	22-oct.
23-oct.	24-oct.	25-oct.	26-oct.	27-oct.	CONGÉ ***	CONGÉ ***
30-oct.	CONGÉ ****	1-nov.	2-nov.	3-nov.	4-nov.	5-nov.
6-nov.	7-nov.	8-nov.	9-nov.	10-nov.	11-nov.	12-nov.
13-nov.	14-nov.	15-nov.	16-nov.	17-nov.	18-nov.	19-nov.
20-nov.	21-nov.	22-nov.	23-nov.	24-nov.	25-nov.	26-nov.
27-nov.	28-nov.	29-nov.	30-nov.	1-déc.	2-déc.	3-déc.
4-déc.	5-déc.	6-déc.	7-déc.	8-déc.	9-déc.	10-déc.
11-déc.	12-déc.	13-déc.	14-déc.	15-déc.	16-déc.	17-déc.
18-déc.	19-déc.	20-déc.	21-déc.	Activité de Noël *****	CONGÉ	CONGÉ
CONGÉ	CONGÉ	CONGÉ	CONGÉ	CONGÉ	CONGÉ	CONGÉ

\* Cours régulier pour le sport-étude exclusivement

\*\* Activité pour tout le secteur compétitif

\*\*\* Maison hantée (activité de financement)

\*\*\*\* Sport étude termine à 16h

\*\*\*\*\* Activité pour tout le secteur compétitif



## Annexe 1



## Session hiver-printemps 2024


Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
<b>CONGÉ</b>	<b>CONGÉ</b>	3-janv.	4-janv.	5-janv.	6-janv.	7-janv.
8-janv.	9-janv.	10-janv.	11-janv.	12-janv.	13-janv.	14-janv.
15-janv.	16-janv.	17-janv.	18-janv.	19-janv.	20-janv.	21-janv.
22-janv.	23-janv.	24-janv.	25-janv.	26-janv.	27-janv.	28-janv.
29-janv.	30-janv.	31-janv.	1-févr.	2-févr.	3-févr.	4-févr.
5-févr.	6-févr.	7-févr.	8-févr.	9-févr.	10-févr.	11-févr.
12-févr.	13-févr.	14-févr.	15-févr.	16-févr.	17-févr.	18-févr.
19-févr.	20-févr.	21-févr.	22-févr.	23-févr.	24-févr.	25-févr.
26-févr.	27-févr.	28-févr.	29-févr.	1-mars	<b>CONGÉ</b>	<b>CONGÉ</b>
<b>4-mars</b>	<b>5-mars</b>	<b>6-mars</b>	<b>7-mars</b>	<b>8-mars</b>	<b>9-mars</b>	<b>10-mars</b> *
11-mars	12-mars	13-mars	14-mars	15-mars	16-mars	17-mars
18-mars	19-mars	20-mars	21-mars	22-mars	23-mars	24-mars
25-mars	26-mars	27-mars	28-mars	<b>CONGÉ</b>	30-mars	<b>CONGÉ</b>
1-avr.	2-avr.	3-avr.	4-avr.	5-avr.	6-avr.	7-avr.
8-avr.	9-avr.	10-avr.	11-avr.	12-avr.	13-avr.	14-avr.
15-avr.	16-avr.	17-avr.	18-avr.	19-avr.	20-avr.	21-avr.
22-avr.	23-avr.	24-avr.	25-avr.	26-avr.	27-avr.	28-avr.
29-avr.	30-avr.	1-mai	2-mai	3-mai	4-mai	5-mai
6-mai	7-mai	8-mai	9-mai	10-mai	11-mai	12-mai
13-mai	14-mai	15-mai	16-mai	17-mai	18-mai	19-mai
<b>CONGÉ</b>	21-mai	22-mai	23-mai	24-mai	25-mai	26-mai
27-mai	28-mai	29-mai	30-mai	31-mai	1-juin	2-juin
3-juin	4-juin	<b>CONGÉ</b>	<b>Générale **</b>	<b>Générale **</b>	<b>Spectacle **</b>	<b>Spectacle **</b>

\* cours avec horaire régulier **sauf pour** Aménagement scolaire 1 & 2, Sport-étude et N6-8

\*\* Spectacle de fin d'année



## ANNEXE 2

		<b>Plan de paiements annuel - Saison 2023-2024</b>						
<b>GROUPE</b>	<b>H/semaine</b>	<b>Tarif cours</b>	<b>Affiliation</b>	<b>Camp été</b>	<b>Maillot spectacle</b>	<b>Transport</b>	<b>Total</b>	
<b>Secteur sports de trampoline</b>								
STR Régional 2-3	5	1600	58 / 84	378	80	NA	2115 / 2145	
STR Provincial	9	2175	170	630	80	NA	3055	
<b>Secteur féminin - Programme Défi</b>								
D1	5	1615	84	378	80	NA	2160	
D2	8	1945	84	800	80	NA	2910	
D3-4	10	2415	127	800	80	NA	3420	
<b>Secteur féminin - Programme régional</b>								
R2 7-10 ans	6	1925	58	378	80	NA	2440	
R2 11 +	6	1925	58	378	80	NA	2440	
R3 8-10 ans	6	1925	58	378	80	NA	2440	
R3 11+	6	1925	58	378	80	NA	2440	
R4 9-12 ans	11	2655	84	378	80	NA	3195	
R4 13 +	11	2655	84	378	80	NA	3195	
R5 -R6	11	2675	84	378	80	NA	3215	
R5 Multi	11	2675	84	378	80	NA	3215	
<b>Secteur féminin - Programme provincial</b>								
N6-8	15	2950	170	800	80	NA	4000	
<b>Secteur féminin - Programme aménagement scolaire (primaire)</b>								
AS2	12	2835	127	800	80	NA	3840	
AS2	16	3065	127 / 170	800	80	NA	4070 / 4115	
AS1	16	3065	170	800	80	NA	4115	
<b>Secteur féminin - Programme sport-études</b>								
S-É	20	4120	170	800 / 950 (N8)	80	1300	5170 / 5320	
							6470 / 6620	



